

## Collectif pour un audit citoyen de la dette publique



## Interpellation des candidats aux élections législatives de juin 2012

Le remboursement de la dette publique constitue indéniablement un tabou. Il est présenté par les chefs d'État et de gouvernement dont celui de la France, la Banque centrale européenne (BCE), le Fonds monétaire international (FMI), la Commission européenne et la presse dominante comme inévitable, indiscutable, obligatoire. Les citoyens et citoyennes devraient se résigner au paiement de la dette publique. «Nous vivons au-dessus de nos moyens», maintenant «il faut rembourser la dette», nous répète-t-on matin et soir. «On n'a pas le choix, il faut rassurer les marchés financiers, sauver la bonne réputation, le triple A de la France».

Partout en Europe, l'endettement des États est désormais l'alibi avancé par les gouvernements de droite comme de gauche, pour imposer réformes iniques, plans d'austérité et régression sociale.

La seule discussion possible porte sur la façon de moduler la répartition des sacrifices nécessaires afin de dégager suffisamment de moyens budgétaires pour tenir les engagements pris par la nation endettée. Les gouvernements qui ont emprunté ont été élus démocratiquement, les actes qu'ils ont posés sont donc légitimes. Il faut payer.

Nous ne sommes pas d'accord avec ce discours moralisateur et culpabilisateur et c'est pourquoi nous avons créé localement « **un collectif pour un audit citoyen de la dette** »<sup>1</sup> comme il en existe plus de 150 en France qui demande :

- un gel immédiat des remboursements de la dette
- un épiluchage de la dette (un audit en terme savant)
- un effacement total ou partiel de cette dette en partie illégitime notamment les intérêts

### Les questions que nous nous posons

- Pourquoi l'État a-t-il été amené à contracter une dette qui ne cesse d'enfler ?
- Au service de quels choix politiques et de quels intérêts sociaux la dette a-t-elle été contractée ?
- Était-il possible ou nécessaire de faire d'autres choix ?
- Qui détient la dette ? Qui sont les prêteurs ? Mettent-ils des conditions à l'octroi des prêts ? Lesquelles ?
- Comment l'État s'est-il trouvé engagé, par quelle décision, prise à quel titre ?
- Comment des dettes privées sont-elles devenues « publiques » ?
- Dans quelles conditions a été réalisé tel sauvetage bancaire ? Quel en est le coût ? Qui a pris la décision ?
- Doit-on indemniser des actionnaires qui sont responsables du désastre avec les administrateurs qu'ils ont désignés ?

### Changeons de politique :

L'analyse que nous faisons collectivement attribue la situation de la dette actuelle à deux raisons principales : une baisse organisée de recettes fiscales, la mainmise de la finance privée sur la dette publique. Nous pensons quant à nous qu'il faut changer complètement les politiques économiques et beaucoup de propositions existent en ce sens :

<sup>1</sup> Le **Collectif de Bourg-en-Bresse** est composé **d'associations et syndicats** : CGT UD de l'Ain, FSU Ain, Syndicat Sud Collectivités Territoriales, ATTAC, **d'individus engagés**, avec le soutien **de mouvements politiques** : Alternatifs, Europe Ecologie Les Verts, Gauche Unitaire, NPA, Parti de Gauche, PCF.

Une révolution fiscale.

Le droit, pour les États, d'emprunter auprès de la banque centrale.

La socialisation des banques.

La séparation des banques de dépôts et des banques d'investissement.

Une juste répartition des revenus du travail actuellement accaparés par la finance et les actionnaires.

La Taxation des Transactions Financières, sur tous les échanges à un taux de 0,1 % dont le produit servira à financer les Biens Publics Mondiaux et non à rembourser la dette, donc la finance.

## Les questions que nous vous posons : (ci-après)

Votre organisation politique ou vous-même êtes candidat(e) aux élections législatives des 10 et 17 juin 2012.

Les positions que vous prendrez ou soutiendrez intéressent les membres qui composent le collectif pour un audit-citoyen de la dette publique.

Nous vous posons un nombre très limité de questions relatives à la dette publique.

Vos réponses seront, selon la tradition, portées à la connaissance des membres du collectif et de la population.

Vous pourrez développer vos positions lors d'une

table ronde avec les candidats

**jeudi 24 mai à 20h00 BOURG-EN-BRESSE**

ancienne Maison des Syndicats, AGLCA salle 023, 1 allée des Brotteaux (derrière l'Amphi)

## Modalités :

### Réponses aux questionnaires :

par voie postale :

Collectif pour un audit-citoyen de la dette publique

c/o Attac

Hôtel Le Temps des Cerises

19 avenue de la Victoire

01000 Bourg-en-Bresse

par messagerie électronique : [cac01@audit-citoyen.org](mailto:cac01@audit-citoyen.org)

### La Table Ronde du jeudi 24 mai :

Présentation de la soirée et introduction par Attac au nom du collectif local

Rappel des questions posées par Attac ou par un journaliste professionnel (en préparation)

Réponses par les candidats eux-mêmes (dans un ordre tiré au sort)

Débat avec la salle (dont les membres du collectif) animé par Attac en tant que régulateur et/ou par un journaliste en tant que relanceur.

Renseignements :

[cac01@audit-citoyen.org](mailto:cac01@audit-citoyen.org)

Jean Maupoint (Attac Bourg-en-Bresse) tel 04 74 21 86 03 [maupoint.jean@wanadoo.fr](mailto:maupoint.jean@wanadoo.fr)

Références :

le site national <http://www.audit-citoyen.org>

## **Les quatre questions que nous vous posons :**

### **L'Audit-citoyen**

*La pression des agences de notation financière est l'occasion d'aggraver la remise en cause des droits sociaux (retraites, assurance-maladie, assurance-chômage, logement social ...), des services publics et des politiques environnementales.*

*Les intérêts de la dette publique représentent désormais le deuxième poste du budget de l'État, juste après l'Éducation nationale, et sera bientôt le premier. Toutes les dépenses publiques sont soumises à une pression sans précédent. Toutes, sauf le service de la dette, qui n'est l'objet d'aucun débat démocratique.*

Si vous êtes élu-e député(e), que ferez-vous, pour que la dette publique fasse l'objet d'un réel débat démocratique ?

En particulier, envisagez-vous :

- de mettre en œuvre un processus d'audit pluraliste de la dette publique, avec la participation d'experts indépendants et de citoyens, afin de déterminer si tout ou partie de cette dette est illégitime
- de vous appuyer sur les résultats de cet audit pour examiner les modalités de restauration des marges de manœuvre pour les finances publiques.

### **La Dette illégitime**

*Nous pensons que la réduction des déficits publics doit se faire non pas en réduisant les dépenses sociales publiques, mais par la hausse des recettes fiscales, en luttant contre la grande fraude fiscale et en taxant davantage le capital, les transactions financières, le patrimoine et les revenus des ménages riches.*

Pour réduire le déficit, proposerez-vous

- de réduire radicalement les dépenses entraînées par le remboursement de la dette publique dont la partie illégitime devrait être annulée,
- de lutter contre la grande fraude fiscale,
- de compresser les dépenses sur le budget militaire ainsi que sur d'autres dépenses socialement inutiles et dangereuses pour l'environnement

### **Le Pacte budgétaire**

*Partout en Europe les droits sociaux sont mis à mal par les exigences des « marchés », qui dictent les politiques. Le "Pacte budgétaire" signé par les chefs d'État et de gouvernement début mars (le 2 mars par Nicolas Sarkozy pour la France), doit être ratifié avant la fin de l'année. Ce traité veut serrer encore le corset de l'austérité budgétaire **au nom de la réduction de la dette publique.***

*Vous-même ou votre formation politique avez voté pour, contre ou vous êtes abstenu lors des votes du M.E.S. et du « Pacte budgétaire » les 21 et 28 février.*

Etes-vous favorable à l'organisation d'un vaste débat démocratique européen, qui débiterait en France par un référendum sur la ratification du Pacte budgétaire ?

### **L'Audit Collectivités Territoriales**

*Plus de 5 000 collectivités ou établissements publics sont victimes de financements pernicieux en France. Malgré la gravité de cette situation et son caractère scandaleux, aucune recherche de responsabilités n'a été entreprise par les autorités de l'État pour tenter d'identifier les responsables et proposer des solutions justes et efficaces. Au contraire, alors que sous les injonctions de la BCE et du FMI des politiques d'austérité sont décidées, nombre de collectivités locales sont elles-mêmes prises à la gorge par des taux d'intérêt exorbitants. Votre formation politique participe à la gestion d'une collectivité territoriale (commune, communauté de communes ou d'agglomération, Département, Région) ou d'un établissement public (hospitalier ou HLM),*

Que pensez-vous des propositions du « rapport de la commission d'enquête parlementaire sur les produits financiers à risque souscrits par les acteurs publics locaux<sup>2</sup> » du 6 décembre 2011, notamment l'instauration d'un débat annuel des assemblées délibérantes sur la stratégie financière et le pilotage pluriannuel de l'endettement ?

Etes-vous favorable à faire prendre une délibération

- demandant aux autorités de l'État de mettre en demeure les banques de transformer les prêts « toxiques » en prêts classiques sans surcoût,
- demandant de mettre en place un véritable service public de financement des collectivités locales
- adoptant le label « Collectivité pour un audit citoyen » initié par le Collectif pour un audit citoyen de la dette publique, dont il approuverait la démarche, pour lancer un vaste débat public sur la question ?

<sup>2</sup> <http://www.assembleenationale.fr/13/rap-eng/r4030.asp>